

Acticor relève 7 millions pour s'attaquer à l'AVC ischémique aigu

Ce mercredi, Acticor Biotech, dont le candidat médicament phare cible l'AVC ischémique aigu, annonce avoir finalisé un financement secondaire de 7 millions d'euros mené par Go Capital, qui complète son second tour de table à 22,3 millions. En même temps, la société parisienne acquiert la start-up brestoise AVCare, qui développe un biomarqueur précoce de l'AVC.

Ce mercredi, Acticor Biotech annonce avoir levé 7 millions d'euros supplémentaires, qui portent à 22,3 millions son second tour de table, le premier closing datant d'octobre 2018. « Le déclencheur de cette opération est la réponse favorable que nous avons reçue de la FDA, en août, à notre pré-demande d'Investigational New Drug [IND]. Nous avons donc décidé de déposer notre dossier d'ici à fin 2019 », explique Gilles Avenard, son président. Cette demande concerne son candidat médicament phare, l'ACT017, un inhibiteur de la glycoprotéine plaquettaire VI (GPVI), qui cible l'AVC ischémique aigu. « Ces fonds vont financer l'extension aux Etats-Unis de notre étude clinique de phase II, qui a démarré cette année dans six pays européens, précise-t-il. Sur les 160 patients prévus, une cinquantaine devrait être recrutée dans des centres

américains. »

Ce financement est mené par un nouvel investisseur, Go Capital, qui apporte 3 millions d'euros, suivi par trois des actionnaires existants d'Acticor : le belge Newton BioCapital, qui avait prévu de réinjecter de l'argent en cas d'avis positif de la FDA, CapDecisif Management et Anaxago. En revanche, les fonds asiatiques entrés au capital il y a un an : Mirae Capital, CMS Medical Venture Investment et A&B ne remettent pas. Mais « China Medical System détient tous les droits sur l'ACT017 pour la Chine et les pays asiatiques, excepté le Japon et l'Inde », souligne-t-il.

Rachat simultané d'AVCare

En même temps, la biotech parisienne acquiert la start-up brestoise

AVCare, dont Go Capital est actionnaire. « C'est ce rachat qui a donné au fonds régional l'opportunité d'investir secondairement dans Acticor », précise Gilles Avenard. Il a signé un accord de licence mondial avec la SATT Ouest Valorisation, qui soutient la start-up et détient le brevet protégeant son biomarqueur précoce de l'AVC. En quoi est-il clef pour Acticor ? « S'il doit encore être validé sur l'homme d'ici à dix-huit mois, il pourrait permettre de confirmer immédiatement le diagnostic de l'AVC, commencer le traitement avec l'ACT017 avant l'imagerie et, dans l'absolu, différencier les AVC ischémique et hémorragique », projette-t-il.

@HouzelleChantal ■

par Chantal Houzelle

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Le financement Acticor Date de création : 2013 Président : Gilles Avenard Effectif : 12 personnes Secteur : biotechnologies

